



La Postillonne Omnisports de Longjumeau (LPOL)

Email : postillonneomnisport@free.fr

Siège Social :

84 rue du Président Mitterrand
Bât D, Rdc
91160 LONGJUMEAU

COMPTE RENDU du COMITE DIRECTEUR du 26 janvier 2026 à 20 heures à la salle des Tribunes du Stade de Longjumeau

Présents : Brice AZZOPARDI (Volley), Valérie BONNET (Yoga), Françoise BRIDEL (Danse, GV Fitnes), Virginie CHANCEREL (Volley), Christine DA SILVA (Danse), Françoise DEUDON (Basket), Cécile GALLAIS (Roller), Marjorie GRUAU (Gymnastique), Danielle LE METAYER (Danse), Nadjat OULD SAID (GV Fitness), Jérôme PARIS (Trampoline), Eric PORTA (Athlé, Danse), Jean Luc PORTA (Athlétisme, Danse), Laurent ROSAMBERT (Plongée)

Absents : Suzette FERREIRA (Escalade), Eric GAUTHIER (Roller), Sylvain GREMION (Karaté), Susann HAUPTVOGEL (Plongée), Laurent LE FUR (Tennis table), Abdel Hafit MEZGHICHE (GV Fitness), Irène MOREAU (Athlé), Laurent ROUSSEL (Escalade), Agnès TAGUENGAYTE (GV Fitness)

Autres présents : (hors Comité directeur) : Olivier BOUCHARD (Tennis table), Christian GERMANEAU (Athlé), Angélique LEFEBVRE (Gym), Nicole NIOCHAU (Danse), Benjamin PHILIPPOT (Gym)

28 présents – 13 du Comité Directeur sur 23



La Postillonne Omnisports de Longjumeau (LPOL)

Email : postillonneomnisport@free.fr

Siège Social :
84 rue du Président Mitterrand
Bât D, Rdc
91160 LONGJUMEAU

Rappel de l'Ordre du jour :

1. Election du bureau LPOL CD
2. Retour document Prévoyance
3. Suivi « BasiCompta » de toutes les sections
4. Facturation annuelle « BasiCompta »
5. Rappel des obligations et des règles utilisateurs du Gymnase Nicolas
6. Retour bilan convention objectifs 2025 et projection 2026
7. Mise en place convention pour mise à disposition des salles de la Ville
8. Répartition de la subvention Ville aux sections
9. Questions diverses

.....



La Postillonne Omnisports de Longjumeau (LPOL)

Email : postillonneomnisport@free.fr

Siège Social :
84 rue du Président Mitterrand
Bât D, Rdc
91160 LONGJUMEAU

1. Election du Bureau de LPOL CD

Président : Eric PORTA
Vice Président(e)s : Virginie CHANCEREL
Jean Luc PORTA
Trésorier : Jérôme PARIS
Secrétaire : Christine DA SILVA
Secrétaire adjointe : Nadjat OULD SAID

2. Retour Document Prévoyance

Chaque salarié devait retourner ce document, purement administratif, qui demande une mise à jour depuis 2024.

Un seul ne l'a pas fait. La Section concernée va le relancer.

3. Suivi Basicompta de toutes les Sections

Jérôme fait un point précis de la situation : les Sections à jour d'écritures sur le nouveau logiciel, celles qui ont du retard et plus rarement heureusement celles qui sont « très en retard »

Tout en pouvant en comprendre les raisons, il convient à chaque trésorier de se mettre rapidement à jour. Nous sommes déjà à mi-saison et le rattrapage va être de plus en plus difficile à combler, mettant en péril la gestion des Sections concernées (2 principalement).

Il vous est également demandé de faire le rapprochement bancaire tous les mois, une fois reçu le décompte du Crédit Mutuel (ce qui permet de vérifier l'exactitude des lignes enregistrées).

Un dernier point sera effectué avant fin mars par Jérôme.

4. Facturation annuelle « Basi compta

Le bureau a décidé de prendre en charge les frais globaux pour l'ensemble des Sections soit 780,00 € annuel plus le LPOL CD. Le paiement s'effectuera par année civile. Nous avons déjà réglé la période d'août à décembre 2025 soit 455,00 € + le LPOL CD.



La Postillonne Omnisports de Longjumeau (LPOL)

Email : postillonneomnisport@free.fr

Siège Social :
84 rue du Président Mitterrand
Bât D, Rdc
91160 LONGJUMEAU

5. Rappel des Obligations et des règles utilisateurs du Gymnase Nicolas

Nous ne désirons plus voir remonter du Service des Sports de remarques concernant l'utilisation du gymnase par nos adhérents.

La rénovation du gymnase a été très importante et coûteuse et nous demandons un effort supplémentaire à chacun d'eux.

Les dirigeants de nos Sections, les entraîneurs et éducateurs ont l'obligation de faire respecter les règles élémentaires d'utilisation pendant les entraînements:

- changement systématique de chaussures (propres) avant de fouler la surface de jeu, quelle que soit la discipline
- contrôle de la propreté des rollers
- protection du matériel utilisé sur les surfaces (des balles de tennis sont à disposition à la loge du gardien pour les tables, chaises etc ...)

Nous savons que cela peut paraître rébarbatif, mais cela est essentiel.

Si une personne marque de la mauvaise volonté (du style je « m'en fiche ») une sanction devra être prise à son égard et l'information remontée à LPOL

Merci de votre aide.

6. Retour Bilan Convention Objectifs 2025 et projection 2026

Eric rappelle que peu de Sections ont retourné la Convention d'Objectifs de cette année. Elle est essentielle dans nos rapports avec la ville et nécessite que vous vous penchiez dessus.

Il s'agit juste de préciser les changements par rapport à l'an dernier et de noter clairement ces modifications.

7. Mise en place Convention pour mise à disposition des salles de la Ville



La Postillonne Omnisports de Longjumeau (LPOL)

Email : postillonneomnisport@free.fr

Siège Social :
84 rue du Président Mitterrand
Bât D, Rdc
91160 LONGJUMEAU

Depuis janvier 2026, une évolution dans les modalités de mise à disposition, à titre gratuit et temporaire, de locaux, matériels et véhicules municipaux au bénéfice des associations a été portée à notre connaissance.

Conformément au cadre réglementaire rappelé par les services de l'Etat, la signature d'une convention sera désormais systématiquement requise pour toute nouvelle demande de mise à disposition.

Cette démarche vise à sécuriser les relations entre la Ville et les associations, en apportant un cadre clair et partagé pour chacune des parties.

Dans ce contexte, afin de faciliter l'instruction des demandes, et d'en garantir le bon déroulement, il est nécessaire d'anticiper autant que possible. En effet, le service associatif doit pouvoir rédiger la convention et la faire signer par Madame le Maire, puis par l'association demandeuse avant toute mise à disposition.

Il est par ailleurs précisé que plusieurs demandes peuvent être regroupées au sein d'une seule et même convention, lorsque cela est pertinent.

Cette anticipation permettra une meilleure planification et un traitement plus efficace des dossiers, dans un esprit de partenariat et de coopération. Le contrat d'engagement républicain doit être signé et daté et annexé avec la convention.

Ces documents sont indispensables pour garantir la sécurité juridique de l'ensemble des parties, protéger les acteurs associatifs comme la collectivité, et assurer le bon déroulement des événements organisés.

8. Répartition de la subvention Ville aux Sections

Le conseil Municipal de la Ville de Longjumeau a voté la somme de **90 000,00 €** pour notre association au titre de subvention de fonctionnement.

La somme précédente était de 80 000€ mais ne comprenait pas l'aide apportée par la Ville à la Section Plongée pour les dépenses de location des créneaux de piscines des villes avoisinantes.

Nous lui attribuons donc cette somme de montant 7 800,00 € et il reste la somme de **82 200,00 €** à répartir aux 13 sections et au bureau LPOL CD.

A noter : LPOL, son bureau et Comité Directeur ont besoin d'environ 4 500€ par an pour fonctionner (frais d'assurance, frais bancaires, adhésions diverses dont la FFCO, frais postaux



La Postillonne Omnisports de Longjumeau (LPOL)

Email : postillonneomnisport@free.fr

Siège Social :

84 rue du Président Mitterrand
Bât D, Rdc
91160 LONGJUMEAU

ANCV et Coupons Sport, dépenses lors de l'AG, adhésions« BasiCompta »,fournitures administratives, etc ...).

Le Bureau LPOL CD a décidé, encore cette année, de ne rien ponctionner sur la subvention Ville. Nous allons utiliser les intérêts des comptes de placement LPOL CD et les fonds propres de l'association, pour subvenir aux dépenses du compte LPOL CD.

Notre saine gestion et « le bas de laine » dont nous disposons le permet. Mais cela ne pourra pas durer éternellement. Il est temps de rechercher des recettes ailleurs.

Peu de Sections ont des comptes d'épargne.

Les intérêts de ceux-ci se montent néanmoins à 1 549,45€.

Après discussion préalable au sein du bureau, nous discutons ce jour de la répartition entre les Sections de la somme allouée par la Ville.

La somme totale demandée par toutes les sections s'élèvent à **110 370,00 €** pour **82 200,00 €** disponible. Un effort de **28 170,00 €** est donc demandé aux Sections.

La somme totale attribuée à l'ensemble des sections s'élève à **83 800,00 €** soit 1 600,00 € de plus. Le bureau CD décide de prendre en charge également ce supplément.

Le bureau du Comité Directeur utilisera donc la somme totale de 6 100,00 € (4 500 + 1 600) sur ses fonds propres.

Le tableau ci-dessous permet de visualiser ce que chaque Section a obtenu pour son fonctionnement. Elle pourra demander la totalité ou partie de cette somme quand elle le souhaitera. Cette somme sera utilisée pour la 2^{ème} partie de la saison en cours 2025-2026.

	Athlétisme	Basket-Ball	Danse	Escalade	Gymnastique	GV Fitness	Karaté
Montant demandé 2025-2026	19 000 €	10 000 €	1 000 €	6 000 €	20 000 €	7 000 €	9 070 €
Montant attribué 2025-2026	18 000 €	8 000 €	500 €	4 000 €	17 000 €	0 €	4 500 €
% attribué 2025-2026	94,7%	80,0%	50,0%	66,7%	85,0%	0,0%	49,6%



La Postillonne Omnisports de Longjumeau (LPOL)

Email : postillonneomnisport@free.fr

Siège Social :

84 rue du Président Mitterrand
Bât D, Rdc
91160 LONGJUMEAU

	Plongée	Roller	Tennis de table	Trampoline	Volley-Ball	Yoga
Montant demandé 2025-2026	6 800 €	7 000 €	5 000 €	7 000 €	10 000 €	2 500 €
Montant attribué 2025-2026	6 800 €	6 000 €	4 500 €	5 000 €	8 500 €	1 000 €
% attribué 2025-2026	100,0%	85,7%	90,0%	71,4%	85,0%	40,0%

RAPPEL : Les demandes de subvention des Sections datent d'octobre 2024. La municipalité les a avalisées en avril 2025 avec un règlement à LPOL effectué en juin 2025.

Nous utilisons donc chaque année des sommes en décalage d'un an et quelques mois avec la demande initiale.

9. Questions diverses

Rappel : Sur le plateau de St Exupéry, sont impactés par les travaux et la démolition du gymnase nos Sections Volley, Trampoline et Tennis de table. Le Yoga est concerné par la démolition de la maison Colucci.

Il faut encore améliorer notre coordination avec le Service des Sports. Pour exemple avec le dégât des eaux survenu récemment au Gymnase St Exupéry. Outre qu'une disquette a été nécessaire pour ouvrir une serrure (nous avions pourtant la clé), son remplacement n'a pas été communiqué. Un peu ennuyeux lorsqu'une Section doit préparer son matériel quelques minutes avant l'entraînement.

Depuis janvier un problème de canalisations à la Rcade ne permet plus à de nombreuses familles de pouvoir se doucher. Les vestiaires de St Exupéry ont été mis gracieusement par la Ville à la disposition des habitants concernés de 17h00 à 21h00.

Veillez à ce que les adhérents n'y laissent pas d'objets de valeur.

Pour protéger efficacement le sol rénové du Gymnase Nicolas dans certaines occasions (Forum des associations par ex.), la Mairie va acquérir de grands tapis de sol.

Levée de la séance à 22h30.



La Postillonne Omnisports de Longjumeau (LPOL)

Email : postillonneomnisport@free.fr

Siège Social :

84 rue du Président Mitterrand
Bât D, Rdc
91160 LONGJUMEAU

Pour le bureau : _____ Christine DA SILVA
(Secrétaire)

Eric PORTA
(Président)